



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 08 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le huit avril à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt six mars, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024CC7-1-1-34

**OBJET : ADOPTION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS
DE PAIEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier
	:	M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul
	:	Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain
	:	Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	:	M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	:	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	:	M. Pascal BENOIT
	:	Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard
	:	M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno
	:	Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard
	:	:

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MANSONVILLE	:	Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric (a donné pouvoir à Daniel Zanin)
Commune de POMMEVIC	:	M. TEILLET Philippe - Suppléant
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	Mme CHAPUS Marie-Dominique - Suppléante
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel Mme BRU Laetitia M. GROUSSOU Bernard Mme LAROUSSINIE Francine Mme LECORRE Christiane M. LOPES Ernest Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à E. LOPES) M. ZANIN Daniel Mme HOHOL Elisabeth (a donné pouvoir à J. FURLAN) Mr ZMUDA Patrick Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de Saint Antoine	:	M. DUPUY Jean-Michel
Commune de Saint Michel	:	M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial
Mme LEZIN Marie-Josée	:	Responsable du Service de Gestion-Comptable à la Trésorerie de Valence d'Agen

Monsieur REBEL Stéphane a été désigné Secrétaire de séance.

2024CC7-1-1-34

OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES AUTORISATIONS DE PROGRAMME – CRÉDITS DE PAIEMENT

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales portant définition des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement ;

Vu le décret 97-175 du 20 Février 1997 relatif à la procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement ;

Vu l'instruction comptable M49;

Considérant qu'il est nécessaire d'ajuster les autorisations de programme en fonction des coûts réels engendrés et de l'avancée des projets en cours,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie « Assainissement des Deux Rives » et de la commission environnement dans leurs séances du 24 mars 2024.

Le Président propose donc :

- de modifier les autorisations de programme existantes avec les crédits de paiement tels que présentés ci-dessous :

Montant de l'Autorisation de Programme			Montant des Crédits de Paiement			
Pour mémoire AP votée (y compris ajustements)	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé	CP antérieurs (réalisations cumulées)	CP 2024	CP 2025	Reste à financer
88 000,00 €	0,00 €	88 000,00 €	9 021,20 €	15 000,00 €	60 000,00 €	3 978,80 €

N°2021-02 Réhabilitation de la station de Malause

Montant de l'Autorisation de Programme			Montant des Crédits de Paiement			
Pour mémoire AP votée (y compris ajustements)	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé	CP antérieurs (réalisations cumulées)	CP 2024	CP 2025	Reste à financer
1 032 500,00 €	-131 245,15 €	901 254,85 €	633 582,04 €	252 672,81 €	15 000,00 €	-0,00 €

N°2022-01 SIG Modernisation

Montant de l'Autorisation de Programme			Montant des Crédits de Paiement			
Pour mémoire AP votée (y compris ajustements)	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé	CP antérieurs (réalisations cumulées)	CP 2024	CP 2025	Reste à financer
48 300,00 €	0,00 €	48 300,00 €	0,00 €	5 000,00 €	20 000,00 €	23 300,00 €

- de créer une nouvelle autorisation de programme :

N°	Objet	Date de création	MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME	MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT		
			Montant	CP 2024	CP 2025	Reste à financer
N°2024-01	Diagnostics et schémas directeurs	2024	600 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	400 000,00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- de modifier les autorisations de programme existantes avec les crédits de paiement tels que présentés ci-dessus :

- de créer une nouvelle autorisation de programme citée ci-dessus.

Fait à Valence d'Agen, le 8 avril 2024
Au registre sont les signatures

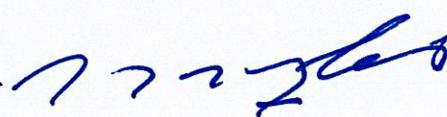
Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance
Monsieur Le Maire de Saint Loup

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Stéphane REBEL



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le

16 AVR. 2024

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

16 AVR. 2024

AR Préfecture

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES APCP

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20240408- 2024CC7_1_1_34-DE
Numéro d'acte :	2024CC7_1_1_34
Date de décision :	08/04/2024
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	7-1-1-0-0 (Finances locales / Decisions budgetaires / débat d'orientations budgétaires)
Fichier acte :	2024CC7-1-1-34 BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES APCP.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI
<hr/>	
Date d'envoi de l'acte :	16/04/2024 17:17:52
Date de réception de l'AR :	16/04/2024 17:18:18